

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>37304</b>	De <b>M. François Cornut-Gentille</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Défense		<b>Ministère attributaire</b> > Défense
<b>Rubrique</b> > défense	<b>Tête d'analyse</b> > armée de terre	<b>Analyse</b> > véhicules blindés à roues. renouvellement.
Question publiée au JO le : <b>17/09/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>05/11/2013</b> page : <b>11586</b>		

### Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur les véhicules blindés à roues. Avec le programme VBMR, l'armée de terre envisage le renouvellement de ces véhicules de l'avant-blindé VAB. Les difficultés budgétaires ont retardé la mise en œuvre de ce programme. Dans l'optique d'accroître sa part sur le marché mondial de l'armement terrestre, Nexter a présenté un véhicule blindé modulaire à roues, Titus, affichant un prix de vente relativement bas. Des échos dans la presse font part d'une fin de non-recevoir de la part de l'armée de terre pour des raisons techniques. Afin de lever toute ambiguïté, il lui demande de préciser la position du ministère de la défense concernant une éventuelle acquisition du véhicule blindé modulaire à roues Titus en remplacement partiel ou total de la flotte de VAB.

### Texte de la réponse

Le véhicule blindé « Titus » a été présenté par le groupe Nexter au salon DSEI. Il s'agit d'un produit développé sur fonds propres pour répondre à des besoins génériques des armées étrangères. Il complète la gamme de Nexter, en complément des véhicules du programme Scorpion développés pour les besoins des armées françaises, et qui seront également proposés à l'export pour couvrir d'autres segments de marché que celui du véhicule « Titus ».